



Le témoignage
d'agriculteurs
innovants !

Une exploitation agricole est un système vivant, qui interagit avec son environnement. Des vers de terre qui creusent des galeries dans le sol, aux oiseaux qui nichent dans les haies, en passant par les abeilles qui butinent les cultures, la biodiversité rend des services indispensables à l'agriculture. Sans elle, il n'y aurait pas d'agriculture. Et la réciproque est vraie. La biodiversité est fragile et menacée, des habitats naturels sont détruits, certaines espèces disparaissent. En prenant en compte son environnement, l'agriculteur contribue à la protéger, à la maintenir et même à l'améliorer.

Depuis 2006, et avec l'appui du Département, la Chambre d'agriculture de l'Hérault/ADVAH, le CEN LR, et le Symbo ont mené plusieurs actions pour développer la prise en compte de la biodiversité dans les exploitations du bassin versant de l'Étang de l'Or. SudExpé Marsillargues a notamment bénéficié d'un diagnostic de l'exploitation, pour caractériser la biodiversité déjà présente, questionner les pratiques de gestion des abords de parcelles, et s'intéresser aux aménagements possibles pour mieux utiliser la biodiversité existante.

SudExpé Marsillargues se situe sur le bassin versant de l'Étang de l'Or, aux portes d'un site Natura 2000 présentant une richesse patrimoniale exceptionnelle. La présence de l'étang et des zones humides (marais, prés salés,...) attire une faune et une flore variée, notamment de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau qui viennent y nicher et s'y reproduire, y trouvant les conditions climatiques idéales.

Depuis 2012, le site travaille sur la thématique de la biodiversité et a réalisé différents aménagements pour la préserver et l'améliorer : régénération naturelle

de haies existantes, plantation de plus de 4 km de haies diversifiées, création d'une mare, inventaires faune / flore, installation d'abris à insectes et de nichoirs à oiseaux,

Avec l'inauguration en 2017 d'un parcours de panneaux pédagogiques pour présenter le lien entre biodiversité et agriculture, SudExpé Marsillargues se positionne comme un site pilote et un site vitrine en matière d'intégration de la biodiversité dans le fonctionnement de l'exploitation.

REPÈRES

Prendre en compte la biodiversité sur son exploitation permet de :

- Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires en s'appuyant sur des ressources naturellement présentes sur l'exploitation
- Mettre en place des pratiques vertueuses sans nuire au bon fonctionnement économique de l'exploitation
- Répondre aux demandes croissantes de la société et aux attentes des consommateurs
- Répondre à des exigences réglementaires, et aux enjeux des certifications environnementales
- Communiquer positivement sur ses pratiques et valoriser son engagement

COMMUNIQUER SUR LE RÔLE DE LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité est la cible de nombreuses idées reçues : trop contraignante, réservée aux bios, coûte cher... Avec son parcours de huit panneaux pédagogiques destinés à la valoriser, SudExpé Marsillargues s'est équipé d'un outil de sensibilisation adapté à tout type de public (agriculteurs, techniciens, collectivités, acheteurs, grand public, scolaires...), et peut ainsi prouver qu'il est possible de concilier biodiversité et agriculture productive.

Ce parcours décrit des modes de gestion des abords de parcelles simples et adaptés, pour concilier les contraintes économiques de la production et les exigences en matière de respect de l'environnement. Il favorise l'intégration de l'environnement dans les pratiques, et l'évolution des exploitations vers la voie du développement durable.



RECRÉER DES RÉSERVOIRS NATURELS ET DES ESPACES DE CIRCULATION

Pour être présents, les pollinisateurs et auxiliaires naturels des cultures ont besoin d'une ressource alimentaire présente dans le temps, et d'un lieu où s'abriter. Les Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE) leur sont indispensables car elles sont à la fois source de nourriture, habitats, et couloirs de circulation.

Parmi elles, les haies rendent de nombreux services agronomiques (brise-vent, frein à l'érosion de sols,...) et hébergent un cortège varié de prédateurs naturels (oiseaux, insectes, chauve-souris...) pour les ravageurs des cultures. Un accompagnement a été proposé par la Chambre d'agriculture aux exploitants qui souhaitent planter de nouvelles haies. Sur le territoire de l'Étang de l'Or, cela représente une quinzaine d'exploitations pour un linéaire total d'environ 16 km.

Pour chaque projet, un schéma d'implantation est proposé à l'exploitant (en fonction de ses objectifs, des caractéristiques de la parcelle,...), une liste d'espèces locales lui est préconisée, et des conseils sur l'entretien de la haie lui sont fournis, afin qu'il puisse mettre en place une gestion favorable au développement de la biodiversité.

SE FORMER À LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ

En 2012, une démarche a été lancée à l'initiative d'un groupe de vignerons des Côtes de Thongue, afin de mieux appréhender la biodiversité présente sur une exploitation. Il s'agit d'un outil d'auto-diagnostic, baptisé Biodiv&Eau, qui permet de caractériser soi-même l'état de la biodiversité sur ses parcelles. Cet outil a été développé par le Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc Roussillon (CEN LR) et la Chambre d'agriculture de l'Hérault, et bénéficie d'un fort soutien du Conseil Départemental de l'Hérault.

Chaque exploitant est acteur, puisqu'il doit recenser et caractériser les IAE présentes autour de ses parcelles. Cela lui permet d'avoir une vue d'ensemble de l'exploitation, et de se rendre compte par lui-même des zones ayant une valeur écologique. Des préconisations de gestion individualisées lui sont proposées, pour adapter les modes d'entretien des abords de parcelles, et les rendre plus favorables à la biodiversité.

L'EXPLOITATION

• • •

Domaine appartenant au Département de l'Hérault, dédié à la culture et à l'expérimentation (en conventionnel et agriculture biologique)

47 ha dont 13 ha en vergers de pommiers, 17 ha en grandes cultures, 3,5 ha en cultures maraîchères, ainsi que des vignes et des cultures diversifiées (kaki, grenade)

Diagnostic biodiversité réalisé en 2008 (sur une superficie de 41 ha) :

- enjeu écologique principal : nidification du Rollier d'Europe
- un peu plus de 4 ha d'IAE caractérisées, soit 10% de la SAU, dont 1/3 en état défavorable

